



Chalon sur Saône, le 11.06.2024

COMMUNIQUE OFFICIEL

DU COMITE D'ORGANISATION DU RALLYE BOURGOGNE COTE CHALONNAISE 2024

Mesdames, Messieurs,

Suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale ce dimanche par le Président de la République, des élections législatives vont être organisées les dimanches 30 juin et 7 juillet prochains.

Quel coup de massue pour notre Comité qui était dans sa dernière ligne droite, tout était prêt. ... La Commission de Sécurité de vendredi 7 juin ayant accordé définitivement notre permis d'organiser, il ne fallait plus que régler quelques détails de dernière minute.

Il nous a donc fallu réimaginer notre Rallye, qui ne pourra pas rouler le dimanche 7 juillet, afin de laisser libre accès aux électeurs pour qu'ils puissent s'exprimer dans les bureaux de vote des communes que nous allions traverser.

Notre Comité Directeur, et je tiens dès aujourd'hui à les en féliciter, a pris le taureau par les cornes dès lundi 7H00, pour imaginer une version allégée du parcours sur la seule journée du samedi 6 juillet et la présenter, en un délai record aux 20 mairies concernées et à Monsieur le Sous-Préfet, accompagnée de toutes les annexes permettant une organisation sécurisée de ce nouveau découpage.

Monsieur le Sous-Préfet et les services de l'état nous ont renouvelé leur confiance en nous accordant le droit de modifier tout notre dossier et le découpage, afin que le 33^{ème} Rallye ait bien lieu les 5 et 6 juillet prochains.

En quelques mots le Rallye se déroulera :

- Sans aucune modifications le vendredi 5 juillet : shake-down, vérifications administratives complémentaires et techniques, parc fermé...
- Le samedi 6 juillet, 2 sections de 3 Épreuves Spéciales suivies d'une dernière section de 2 Épreuves Spéciales soit au total 8 ES pour un parcours ramené à 104 kms et une arrivée tardive sur Chalon sur Saône vers 19H30 pour les premiers concurrents. La présentation des équipages au public est annulée et la remise des prix s'effectuera au parc des expositions de Chalon. Les deux Épreuves Spéciales de Burnand/Culles les Roches et de Sainte Hélène/Moroges n'auront donc pas lieu cette année.

Nos riverains des épreuves spéciales qui ont pratiquement tous été informés du passage et des horaires du rallye recevront une information modificative du tracé et des nouveaux horaires qui seront plus contraignants et, nous les prions de bien vouloir nous en excuser dès maintenant. Nous restons à leur disposition.

Toutes les informations utiles seront diffusées sur notre site internet, notre page Facebook, l'Appli SPORTITY au fur et à mesure de leur validation.

Les concurrents verront leurs droits d'engagement à l'épreuve réduits en conséquence.

Désolés de ce changement de dernière minute, totalement indépendant de notre volonté, un cas de force majeure, notre Comité et moi-même ferons tout notre possible pour que cette édition allégée soit encore une belle édition de notre Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise.

Philippe Protheau
Président